https://www.eglisealareunion.org/?Veillees-Petales-de-roses-2022

Veillées Pétales de roses 2022

- Actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 28 septembre 2022

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

« Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre », déclarait, peu avant sa mort, Thérèse de l'Enfant-Jésus. [...] *« Vous verrez, ce sera comme une pluie de roses ».*

Depuis 1992, la Communauté des Béatitudes prend l'image au pied de la lettre et organise un peu partout dans le monde, des soirées « Pétales de roses » durant le mois d'octobre.

La soirée de prière (ou encore veillée) n'est pas un temps magique de demandes au Seigneur, mais avec Thérèse, nous voulons vivre une démarche de foi et de confiance en chantant *« les miséricordes du Seigneur »* pour son peuple.

Durant la première partie de la veillée, nous accueillons les reliques de Thérèse. Les chants de louange et de méditation, souvent tirés des paroles même de la Sainte, nous accompagnent. Suivront un témoignage d'exaucement de l'intercession de Thérèse et une courte exhortation sur un point fort de la vie de Thérèse précédée de la proclamation de la Parole.

La deuxième partie de la veillée se passe devant le Saint Sacrement exposé à l'autel. Pendant ce temps nous écrivons notre lettre de demandes à Thérèse. La démarche consiste ensuite à venir déposer notre lettre dans le panier devant l'autel, poser sa tige de roses sur le reliquaire dédié à Thérèse et repartir avec sa tige. La soirée se termine par une belle action de grâce faite dans la foi pour ce que le Seigneur a déjà fait, et ce qu'il continuera à faire dans nos vies.

Voir ici les dates de toutes les veillées

Copyright © Diocèse de La Réunion